

**SÉANCE DU MERCREDI 4 SEPTEMBRE 2019**

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Gabriel Voirol (PLR), président

Scrutateurs : Bernard Varin (PDC) et Nicolas Maître (PS)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Excusés : David Balmer (PLR), Mélanie Brülhart (PS), Françoise Chagnat (PDC), Damien Chappuis (PCSI), Loïc Dobler (PS), Anne Froidevaux (PDC), Ernest Gerber (PLR), Jean-Pierre Mischler (UDC), Pierre Parietti (PLR), Romain Schaer (UDC), Alain Schweingruber (PLR), Christian Spring (PDC), Thomas Stettler (UDC) et Stéphane Theurillat (PDC)

Suppléants : Fabrice Macquat (PS), Jacques-André Aubry (PDC), Gabriel Friche (PCSI), Noémie Koller (PS), Anne-Lise Chapatte (PDC), Alain Bohlinger (PLR), Lionel Montavon (UDC), Michel Etique (PLR), Jean Lusa (UDC), Yann Rufer (PLR), Michel Saner (PDC), Jean Leuenberger (UDC) et Jean-Pierre Gindrat (PDC)

(La séance est ouverte à 14h15 en présence de 59 députés et de l'observateur de Moutier.)

---

**Département des finances (suite)****9. Modification de la loi d'incompatibilité (première lecture)**

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est adoptée par 53 voix contre 1.

**10. Modification de la loi sur les communes (première lecture)**

L'entrée en matière n'est pas combattue.

L'article 11 et le chiffre II, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est adoptée par 56 députés.

**11. Modification du décret concernant la Commission cantonale des recours en matière d'impôts (première lecture)**

L'entrée en matière n'est pas combattue.

L'article 3 et le chiffre II, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification du décret est adoptée par 55 députés.

**12. Modification de la loi sur la Caisse de pensions de la RCJU (première lecture)**

L'entrée en matière n'est pas combattue.

L'article 11 et le chiffre II, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est adoptée par 55 députés.

**13. Motion no 1255**

**Vers une simplification de la procédure d'amende d'ordre concernant le pouvoir répressif des communes**

**Anne Roy-Fridez (PDC)**

Développement par l'auteure.

Le Gouvernement propose de transformer la motion en postulat, ce que la motionnaire refuse.

Au vote, la motion no 1255 est acceptée par 50 voix contre 2.

**14. Motion no 1262**

**Gouverner, c'est prévoir !**

**Philippe Rottet (UDC)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose d'accepter la motion.

Au vote, la motion no 1262 est acceptée par 54 députés.

**15. Question écrite no 3186**

**Jeunes au chômage vivant chez leurs parents**

**Yves Gigon (Indépendant)**

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

**16. Question écrite no 3187**

**Soins médicaux en prison : combien ça coûte ?**

**Yves Gigon (Indépendant)**

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement.

**Département de l'économie et de la santé**

**17. Modification de la loi portant introduction de la loi fédérale du 20 juin 2014 sur les denrées alimentaires et les objets usuels (première lecture)**

**18. Motion interne no 135**

**Stopper une évolution scandaleuse des prix des médicaments**

**Pierre-André Comte (PS)**

**19. Motion no 1258**

**Garantir une bonne qualité de l'air dans les locaux cantonaux, à commencer par les classes d'écoles**

**Rémy Meury (CS-POP)**

20. **Question écrite no 3180**  
**Même blessure mais tarifs différents si maladie ou accident : des explications !**  
Lionel Montavon (UDC)
21. **Question écrite no 3183**  
**Commerce en ligne dans le Jura**  
Stéphane Theurillat (PDC)
22. **Question écrite no 3189**  
**Route de la Soie... le Jura devra-t-il bientôt rire jaune ?**  
Nicolas Maître (PS)

*(Les points du Département de l'économie et de la santé sont reportés à la prochaine séance.)*

### **Département de l'intérieur**

23. **Modification de la loi sur les activités économiques** (première lecture)
24. **Arrêté portant approbation de la modification du 23 novembre 2018 de la Convention inter-cantonale relative aux institutions sociales**
25. **Question écrite no 3156**  
**Stand de tir de Soulce**  
Jean-Daniel Tschan (PCSI)

*(Les points du Département de l'intérieur sont reportés à la prochaine séance.)*

### **Département de l'environnement**

26. **Modification de la loi sur la gestion des eaux** (deuxième lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

#### Article 94a, alinéa 1

#### Proposition du groupe UDC :

<sup>1</sup> Pour tenir compte des coûts induits par les eaux pluviales, les communes peuvent appliquer une taxe de 1 franc par m<sup>2</sup> au maximum pour les surfaces imperméabilisées \_\_ raccordées au réseau de conduites publiques. Cette taxe est applicable à toutes les surfaces publiques ou privées, à l'exception des routes cantonales et des immeubles d'habitation.

Au vote, cette proposition est refusée par 38 voix contre 13.

Les autres articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, en deuxième lecture, la modification de la loi est adoptée par 42 députés.

27. **Modification de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire – JURAC** (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est adoptée par 55 députés.

**28. Modification du décret d'organisation du Gouvernement et de l'administration cantonale (UTIX) (première lecture)**

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification du décret est adoptée par 55 députés.

**29. Modification de la loi sur la construction et l'entretien des routes (UTIX) (première lecture)**

L'entrée en matière n'est pas combattue.

L'article 49a et le chiffre II, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est adoptée par 53 députés.

**30. Motion no 1254**

**Pour une protection du patrimoine en adéquation avec les enjeux liés au mitage du territoire et au réchauffement climatique**  
**Murielle Macchi-Berdat (PS)**

Développement par l'auteure.

Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Le groupe VERTS et CS-POP propose de transformer la motion en postulat, ce que la motionnaire accepte.

Au vote, le postulat no 1254a est accepté par 26 voix contre 25.

**31. Motion no 1256**

**Création d'un fonds cantonal en faveur du climat**  
**Ivan Godat (VERTS)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de transformer la motion en postulat, ce que le motionnaire refuse.

Au vote, la motion no 1256 est acceptée par 29 voix contre 27.

**32. Motion no 1259**

**Pour la mise en œuvre d'un programme pour la réhabilitation des centres anciens**  
**Murielle Macchi-Berdat (PS)**

Développement par l'auteure.

Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

L'auteure retire la motion no 1259.

**33. Postulat no 399**

**Installer des stations à hydrogène**  
**Raoul Jaeggi (Indépendant)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de rejeter le postulat.

Au vote, le postulat no 399 est rejeté par 29 voix contre 20.

- 34. Question écrite no 3184**  
**Géothermie profonde : coût, suite et fin ?**  
**Christian Spring (PDC)**

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement.

- 35. Question écrite no 3185**  
**Biodiversité : du concret !**  
**Erica Hennequin (VERTS)**

L'auteure est satisfaite de la réponse du Gouvernement.

- 36. Question écrite no 3190**  
**Soumission des lignes de bus du canton du Jura : encore des inquiétudes !**  
**Nicolas Maître (PS)**

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

- 37. Question écrite no 3191**  
**Traversée de Courroux : du bon sens svp !**  
**Vincent Eschmann (PDC)**

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

**Département de la formation, de la culture et des sports**

- 38. Motion no 1252**  
**Jeunes Jurassien(ne)s en études ou en formation professionnelle : un montant maximum consacré aux abonnements des transports publics !**  
**Vincent Hennin (PCSI)**
- 39. Postulat no 401**  
**Profiter des investissements dans la formation**  
**Rémy Meury (CS-POP)**
- 40. Postulat no 403**  
**«Booktube» : une autre approche pédagogique**  
**Michel Etique (PLR)**
- 41. Question écrite no 3188**  
**Indiscipline scolaire : c'est grave docteur ?**  
**Yves Gigon (Indépendant)**

*(Les points du Département de la formation, de la culture et des sports sont reportés à la prochaine séance.)*

La séance est levée à 17.55 heures.

Delémont, le 5 septembre 2019

Le président :  
Gabriel Voirol



Le secrétaire :  
Jean-Baptiste Maître



- Annexes :
- Initiative parlementaire no 35
  - Motions nos 1279
  - Postulats nos 408 et 409
  - Interpellations nos 913 et 914
  - Questions écrites nos 3209 à 3225
  - Résolution no 193